



Les étapes de votre inscription

Des réunions d'informations (non obligatoires et à entrée libre) sont organisées en présentiel ou en visioconférence dès le mois d'avril.

Pour vous inscrire :

- vous devez vous pré-inscrire sur APOFLUX, à partir du mois d'avril : <https://apoflux.u-bordeaux-montaigne.fr>
- téléchargez le dossier de pré-inscription,
- Une fois complété, téléverser-le sur Apoflux, accompagné des justificatifs,
- après validation de votre pré-inscription début juillet par le secrétariat, faites votre inscription administrative sur APOGÉE,
- prenez rdv par internet sur APORDV afin de finaliser votre inscription administrative.

Une aide vous sera proposée à chaque étape de votre inscription.



Coût et financement

Consulter la procédure à télécharger sur :

ubxm.fr/diplomedaeu

L'Université Bordeaux Montaigne vous propose et vous garantit

- L'intervention d'une équipe pédagogique composée d'enseignants experts.
- Un enseignant-référent pour la réussite de votre parcours de formation.
- Deux gestionnaires administratives dédiées et disponibles pour répondre à vos questions.
- Un accompagnement dans la construction de vos projets professionnels par une équipe de conseiller.e.s d'orientation du DOSIP (Direction Orientation Stages et Insertion Professionnelle).



Ne manquez pas votre inscription pour le DAEU « A »

Renseignez-vous dès aujourd'hui pour votre pré-inscription en avril et une rentrée en septembre ubxm.fr/diplomedaeu

Consultez toute l'information et les tarifs sur : ubxm.fr/diplomedaeu



Accueil du DAEU
Tel 05 57 12 10 86 / 05 57 12 45 43
dae@u-bordeaux-montaigne.fr
Université Bordeaux Montaigne
Pôle Formation Tout au Long de La Vie
Bât J - 1^{er} étage - bureau J107
Domaine universitaire - Esplanade des Antilles
33607 Pessac Cedex



DAEU
Littéraire



Le DAEU « A »

Diplôme d'Accès aux Études Universitaires

Un parcours personnalisé pour un diplôme de la seconde chance

Le DAEU « A » est l'équivalent du baccalauréat

Il offre de nombreuses perspectives. Le DAEU «A» littéraire est notamment conseillé pour les études supérieures dans les domaines suivants : Lettres, Arts, Sciences Humaines et Sociales, Langues, Communication, Droit, Sciences Economiques, Administration, Gestion, Paramédical.

DAEU : un passeport pour poursuivre vos études

Le Diplôme d'Accès aux Études Universitaire est l'équivalent du baccalauréat et il est reconnu comme un diplôme de niveau IV. Il s'agit d'un diplôme national réservé aux candidats relevant de la formation continue.

* Le DAEU, pourquoi ?

Obtenir votre DAEU vous permettra de :

- accéder à des études supérieures, des écoles ou des organismes de formation professionnelle,
- préparer un concours de catégorie B et C,
- faire évoluer votre carrière,
- valoriser votre parcours professionnel,
- enrichir votre culture générale,
- renforcer votre confiance en vous.

Le DAEU, êtes-vous concerné.e ?

- 1- Vous n'avez ni baccalauréat général, ni baccalauréat professionnel.
- 2- Vous avez au moins deux ans d'interruption d'études.
- 3- Vous avez plus de 20 ans au 1^{er} octobre de l'année de délivrance du diplôme.

Si vous avez entre 20 et 23 ans, vous devez également justifier d'une année répondant à l'un de ces critères :

- vous justifiez d'une année d'activité professionnelle,
- ou d'une inscription à Pôle Emploi ou en Mission Locale,
- ou d'un congé parental,
- ou d'un service civique,
- ou d'un statut de sportif/ive de haut niveau.

Ressortissants étrangers hors UE, vous devez être titulaires d'un permis de séjour en cours de validité au moment de votre inscription.

* Les matières proposées

4 matières sont nécessaires pour valider votre DAEU :

>> 2 modules obligatoires :

- Français
- Langue vivante (Anglais ou Espagnol)

>> 2 options à choisir parmi ces matières :

> Si votre choix s'est porté sur la formation en présentiel :

- Histoire
- Géographie
- Philosophie
- Mathématiques
- Anglais (niveau 3^e requis)*
- Espagnol (niveau 3^e requis)*
- Arabe (Débutant)
- Italien (Débutant)

Vous ne pouvez choisir qu'une seule langue en optionnel.

* Si non choisi en première langue

> Si votre choix s'est porté sur la formation à distance :

- Histoire
 - Géographie
- La langue vivante non choisie en obligatoire :
- Anglais (niveau 3^e requis)
 - Espagnol (niveau 3^e requis)

* Comment préparer son DAEU «A» ?

Les cours du DAEU suivent le rythme d'une année universitaire et se déroulent de septembre à mai. Il existe trois modalités de préparation du diplôme :

Présentiel :

Vous suivez les cours à l'université

- Les cours se déroulent du lundi au jeudi de 18h à 20h et le vendredi toute la journée à raison de 2h par matière et par semaine.
- L'assiduité aux cours sera complétée par un travail personnel guidé.

À distance :

Vous gérez votre temps de travail

- Les cours et exercices sont téléchargeables via la plateforme e-campus.
- Vous êtes accompagné.e par vos enseignants par mail.
- Vous rencontrez les enseignants lors de regroupements pédagogiques (5 par an).

Mixte

Vous pouvez choisir de suivre certaines matières en présentiel et de préparer d'autres matières à distance.

* Deux manières d'obtenir votre diplôme

Le DAEU se prépare sur une ou plusieurs années. Il doit y avoir 4 ans maximum entre votre première et votre dernière inscription. Votre choix influence le mode d'examen :

Le mode Global

Vous passez les examens pour les 4 matières la même année universitaire.

>> Vous êtes titulaire du DAEU si vous obtenez au moins une moyenne de 10/20 sur l'ensemble des 4 matières.

Le mode Capitalisable

À votre rythme, vous avez 4 ans pour passer les quatre matières.

>> Vous êtes titulaire du DAEU en obtenant au moins 10/20 pour chaque matière. Vous capitalisez donc vos 4 matières sur 4 ans consécutifs maximum.

En plus du contrôle continu, une première session d'examens est organisée après la fin des cours. Si vous n'êtes pas admis.e à l'issue de cette première session, une session de rattrapage est organisée en juin.

